



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

DATE : [28/04/2025]

APPEL D'OFFRES : N° [2025/RFP 01]

Prestations de gardiennage pour le bâtiment administratif du HCR Maroc

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : [16/05/2025] – 16 :00 hrs

INTRODUCTION AU HCR

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a été créé le 14 décembre 1950 par l'Assemblée générale des Nations Unies. L'agence a pour mandat de diriger et de coordonner l'action internationale visant à protéger les réfugiés et à résoudre les problèmes liés aux réfugiés dans le monde. Son objectif principal est de sauvegarder les droits et le bien-être des réfugiés. Le HCR est également chargé d'apporter son assistance aux personnes apatrides.

En plus de six décennies d'engagement, l'agence a aidé des dizaines de millions de personnes à reconstruire leur vie. À la fin du mois de juin 2024, on estimait à 122,6 millions le nombre de personnes dans le monde ayant été forcées de fuir leur foyer, dont près de 43,7 millions de réfugiés.

Le HCR s'engage également en faveur des 4,4 millions d'apatrides, qui, en l'absence de nationalité reconnue, se voient privés de droits fondamentaux tels que l'éducation, les soins de santé, l'emploi et la liberté de circulation.

En février 2025, le HCR comptait 18 700 employés, dont environ 90 % déployés sur le terrain. Nous travaillons dans 136 pays et territoires, avec du personnel réparti entre bureaux régionaux, bureaux de représentation, sous-bureaux et bureaux de terrain.

Pour plus d'informations sur le HCR, son mandat et ses activités, veuillez consulter <http://www.unhcr.org>.

1. EXIGENCES

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), Maroc invite les fournisseurs qualifiés à soumissionner pour l'établissement d'un Contrat(s)-Cadre(s) relatif aux prestations de gardiennage pour le bâtiment du HCR Maroc pour une durée de deux ans avec possibilité d'extension pour une troisième année supplémentaire.

IMPORTANT :

Les Termes de Références (TdR) figure à l'**annexe A** de ce document.

Il est fortement conseillé de lire attentivement cet Appel d'offre et ses annexes. Le non-respect des procédures décrites ici peut entraîner la disqualification du processus d'évaluation des offres.

Sous-traitance : Veuillez lire attentivement l'article 5 des Conditions générales jointes (**annexe C**).

Remarque : ce document ne constitue en aucun cas une offre de contrat avec votre entreprise.



Annexe A : Les Termes de Références (TdR), contenant une description des besoins du HCR qui justifie le recours à ces services.

Annexe B : Formulaire de soumission de la proposition technique

Annexe C : Les Conditions générales s'appliquant à la fourniture de services

Annexe D : Document établissant l'admissibilité

Annexe E : Formulaire de garantie de soumission

Annexe F : Formulaire de présentation de la société

Annexe G : Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies

Annexe H : Format du CV pour les membres du personnel essentiel proposés

Annexe I : Le formulaire commun d'enregistrement des fournisseurs du HCR

Annexe J : Offre financière - bordereau de prix,

Annexe K : Fiche D'évaluation Technique

2.2 RECEPTION

Nous vous saurions gré de bien vouloir envoyer un mail à : morraachats@unhcr.org afin de :

- confirmer la bonne réception de l'appel d'offre
- nous faire part de votre souhait de participer ou non à l'appel d'offre

IMPORTANT :

Veuillez noter que les offres ne doivent pas être envoyées à l'adresse e-mail indiquée ci-dessus.

2.3 DEMANDES DE PRÉCISION

Il est demandé aux soumissionnaires d'envoyer toute demande de précision ou toute question concernant cet appel d'offres par e-mail à morraachats@unhcr.org. **La date limite pour les questions est fixée à 16 :00 le 08/05/2025.** Les soumissionnaires sont tenus d'envoyer des questions concises.

IMPORTANT :

Veuillez noter que les offres ne doivent pas être envoyées au membre du personnel responsable ci-dessus. L'envoi des offres directement au membre du personnel peut entraîner la disqualification du soumissionnaire.

2.4 VOTRE OFFRE

Votre offre doit être rédigée en français.

Veuillez soumettre votre offre en incluant les annexes fournies. Les offres non-conformes aux formats demandés ne seront pas prises en compte.



IMPORTANT :

L'inclusion de copies de votre offre avec toute correspondance envoyée directement à l'attention de l'acheteur responsable ou tout autre personnel du HCR autre que l'adresse de soumission entraînera la disqualification de l'offre. Veuillez envoyer votre candidature directement et uniquement à l'adresse indiquée dans la section " Soumission des offres " 2.6) de cet appel d'offres.

Votre offre doit comprendre deux sets de documents distincts et clairement identifiables sur l'enveloppe :

- Enveloppe 1 : l'offre technique
- Enveloppe 2 : l'offre financière

Tout Manquement à cette exigence entrainera la disqualification de la soumission.

2.4.1 CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE

IMPORTANT :

Aucune information sur les prix ne doit être incluse dans l'offre technique. Le non-respect de cette disposition peut entraîner la disqualification.

La composante technique de votre proposition doit être présentée avec concision et être structurée dans l'ordre suivant. Elle doit comporter les informations suivantes, mais peut en contenir d'autres :

- Un formulaire de garantie de soumission (**annexe E**) - garantie bancaire de 10,000 dhs ;
- Attestations de références avec le montant du chiffre d'affaires ;
- L'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an ou certifiée conforme, certifiant que le soumissionnaire est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties jugées suffisantes par le comptable chargé par le recouvrement. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;
- Une attestation de chiffres d'affaires délivrée par le Ministère de l'Economie et des Finances au titre des années 2022 et 2023 et si possible 2024.
- Une attestation délivrée depuis moins d'un an par la C.N.S.S certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
- Une attestation d'assurance détaillée précisant le montant des garanties, et que la société d'assurance s'engage à avertir l'agence de toute réduction des garanties, suspension ou résiliation de la police avant leur prise d'effet ;
- Un certificat d'immatriculation au Registre de commerce ;
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.
- L'autorisation d'exercer le métier de surveillance, gardiennage dans les lieux publics ou privés.
- Une présentation de la société (**annexe F**),
- Le formulaire commun d'enregistrement des fournisseurs du HCR (**annexe I**),
- Formulaire de soumission de la proposition technique (**annexe B**)
- CV des agents de sécurité, profil des superviseurs (**annexe H**), organigramme – structure de direction, et liste des formations dispensées au personnel ;
- Autorisation de l'ANRT pour les communications radios / et autres équipements proposés.

2.4.2 CONTENU DE L'OFFRE FINANCIERE

Votre offre financière distincte doit contenir une offre globale en dirhams marocain (**MAD**)



L'offre financière (**annexe J**) doit couvrir tous les services à fournir (prix « tout compris »).

Le HCR est exonéré de tous les impôts directs et les droits de douane. Les prix doivent être donnés sans TVA (hors taxe).

Vous êtes demandé de tenir votre offre valable pendant [90] jours à compter de la date limite de l'appel d'offres. HCR fera de son mieux pour choisir une entreprise dans ce délai. Le prix indiqué dans l'offre du Fournisseur sera valable pour la durée du contrat. Les conditions de paiement standard du HCR sont dans les 30 et 90 jours après la livraison des produits/services en bon état et la réception de documents en conformité.

Le coût de la préparation d'une offre(s) et de la négociation d'un contrat, y compris les déplacements liés, l'envoi et l'enlèvement des échantillons n'est pas remboursable et ne peut pas être inclus comme un coût direct de la mission.

2.5 EVALUATION DE L'OFFRE :

2.5.1 Enregistrement des fournisseurs :

Les fournisseurs qualifiés seront ajoutés à la base de données des fournisseurs, après une enquête de conformité et d'aptitude sur la base du Formulaire d'Enregistrement du Fournisseur et les documents de support présentés. L'enquête porte sur l'examen de plusieurs facteurs tels que :

- La capacité financière,
- Activités de base,
- Bilan financier,
- Capacité de contrat

Cette étape pourra être suivie plus tard par une évaluation technique en tant que fournisseur, tels que :

- Inscription et certificats fiscaux
- Les licences d'exploitation
- Capacité à répondre rapidement aux besoins de l'Agence,
- Délais de livraison (si applicable),
- Fiabilité des produits et/ou services.

2.5.2 Evaluation Technique et Financière :

Pour l'attribution de ce projet, le HCR a établi des critères d'évaluation qui régissent la sélection des offres reçues. L'évaluation est effectuée sur une base technique et financière. Le pourcentage attribué à chaque composante est déterminé à l'avance comme suit :

L'offre technique sera évaluée en utilisant entre autres les critères suivants et répartition en pourcentage : **[60]** % du score total.



CARACTERISTIQUES		Points maximum
		100
Rubrique	FORMULAIRE 1 : EXPERTISE / NOTORIETE DU SOUMISSIONNAIRE	
1.1	<p>Disponibilité des documents obligatoires</p> <p>1-Un formulaire de garantie de soumission (annexe E) - garantie bancaire de 10,000 dhs ;</p> <p>2-Attestations de références avec le montant du chiffre d'affaires</p> <p>3-Attestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an ou certifiée conforme, certifiant que le soumissionnaire est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties jugées suffisantes par le comptable chargé par le recouvrement. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;</p> <p>4-Une attestation de chiffres d'affaires délivrée par le Ministère de l'Economie et des Finances au titre des années 2022 et 2023 et si possible 2024.</p> <p>5-Une attestation délivrée depuis moins d'un an par la C.N.S.S certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;</p> <p>6-Une attestation d'assurance détaillée précisant le montant des garanties, et que la société d'assurance s'engage à avertir l'agence de toute réduction des garanties, suspension ou résiliation de la police avant leur prise d'effet ;</p> <p>7-Un certificat d'immatriculation au Registre de commerce ;</p> <p>8-L'autorisation d'exercer le métier de surveillance, gardiennage dans les lieux publics ou privés.</p> <p>9-Une présentation de la société (annexe F),</p> <p>10-Formulaire de soumission de la proposition technique (annexe B)</p> <p>11-CV des agents de sécurité, profil des superviseurs (annexe H), organigramme – structure de direction, et liste des formations dispensées au personnel ;</p> <p>12-Autorisation de l'ANRT pour les communications radios / et autres équipements proposés.</p> <p><u>Un soumissionnaire qui ne soumet pas les documents susmentionnés aura une deuxième chance de les soumettre dans les 48 heures, sinon il sera disqualifié.</u></p>	RÉUSSITE/ÉCHEC
1.2	<p>Attestations de Référence dans le Domaine de la Sécurité/Gardiennage (Années 2022, 2023 et 2024) : Les soumissionnaires sont invités à fournir des attestations de référence couvrant les années 2022, 2023 et 2024, justifiant d'un chiffre d'affaires annuel supérieur à 500 000 MAD dans le domaine de la sécurité et du gardiennage.</p> <p>NB : Toute attestation présentant un chiffre d'affaires inférieur à 500 000 MAD ne sera pas prise en considération.</p> <p>L'évaluation des attestations se fera sur la base :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du nombre d'attestations conformes présentées, et • de la nature des clients. <p>Barème de notation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 point par attestation conforme (dans la limite de 7 points maximum) ; • +3 points bonus pour les attestations émises par des ambassades ou organisations internationales. <p>Note maximale pouvant être attribuée : 10 points</p>	10



1.3	Chiffre d'affaires annuel <ul style="list-style-type: none"> • CA < 500 000 MAD : 0 point • 500 000 MAD ≤ CA < 1 000 000 MAD : 3 points • CA ≥ 1 000 000 MAD : 5 points 	5
1.4	Nombre d'année d'exercice dans le domaine de la sécurité/gardiennage <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 5 ans : 0 point • 5 ans d'expérience : 3 points • Plus de 5 ans d'expérience : 5 points 	5
Total de la partie 1		20
FORMULAIRE 2 : Proposition Technique Et Operationnelle : Organisation Humaine Et Matérielle, Plan Projet Et Approche		
2.1	La présentation est claire et le plan d'exécution est logique, réaliste et garantit une mise en œuvre effective de la prestation, ainsi que des processus d'assurance qualité. Accorder la note maximale (20 pts) à l'offre qui contient des éléments à définir	20
2.2	- Plan d'Assurance Qualité (5 pts) - Le détail des activités de suivi, contrôle et supervision (5 pts) - Nature et fréquence des activités de contrôle, 5 points selon la grille suivante : Contrôle quotidien 7j/7 : 5 points Contrôle 6j/7 : 4 points Contrôle 5j/7 : 2 points Contrôle 4j/7 : 2 points Contrôle 3j/7 : 1 point Contrôle inférieur à 3 jours/semaine : 0 point - Le système de communication Radio et autres équipements proposés (5 pts)	20
2.3	Un modèle de recueil de consignes (main courante) (2 pts) Un modèle de fiche d'identité du personnel du prestataire (2 pts) Un modèle fiche de formation individuelle décrivant la formation dispensée à l'employé (2 pts) Un modèle de rapport d'activité relatif à chaque site (2 pts) Un modèle de rapport de synthèse hebdomadaire/mensuel (2 pts)	10
2.4	Respect de la composition des équipes proposées (homme / femme : Gender balance) : La présence d'au moins 2 femmes dans l'équipe proposée est requise En l'absence de ce critère (moins de 2 femmes), aucun point (0 pt) ne sera attribué.	10
Total de la partie 2		60
Rubrique	FORMULAIRE 3 : Qualification du personnel proposé	
3.1	Superviseur / Chef d'équipe	
	Diplôme académique Niveau minimum : Baccalauréat Bac ou plus : 2 pts Moins de bac : 0 pt	2
	Expérience professionnelle en matière de supervision et gestion d'équipe dans le domaine de la sécurité - 10 ans et plus : 5 pts	5



	<ul style="list-style-type: none"> - De 5 à 9 ans : 3 pts - Moins de 5 ans : 1 pt - Aucune expérience : 0 pt 	
	Formation en matière de sécurité	3
3.2	Agent de sécurité	
	Parcours académique Niveau minimum : Baccalauréat Bac ou plus : 2 pts Moins de bac : 0 pt	2
	Expérience professionnelle <ul style="list-style-type: none"> - 10 ans et plus : 5 pts - De 5 à 9 ans : 3 pts - Moins de 5 ans : 1 pt - Aucune expérience : 0 pt 	5
	Formation en matière de sécurité	3
Total de la partie 3		20

Remarque : Le score minimal à atteindre afin d'être considéré comme techniquement conforme sera **[60 points]**.

L'offre financière utilisera la répartition en pourcentage suivant : **[40]** % du score total.

Le volet financier sera analysé que pour les fournisseurs qui passent l'évaluation technique.

Le nombre maximum de points sera attribué à l'offre la moins-disante et qui est techniquement valide. Toutes les autres offres de prix recevront des points en proportion inverse au prix le plus bas. Aux vues de l'évaluation, les offres présentées dans une monnaie autre que le dirham marocain seront converties en dirham marocain au taux de change Nations unies en vigueur à la date de soumissions.

2.6 SOUSSION :

Les offres doivent être soumises sous enveloppes scellées, envoyées à l'adresse indiquée ci-dessous et dans la « Boîte de Soumission » du HCR.

L'offre scellée doit être déposée dans une enveloppe extérieure et deux enveloppes intérieures, la première marquée « Offre technique » et la seconde : "Offre financière" à l'adresse suivante :

UNHCR Maroc

10, avenue Mehdi Ben Barka, SOUISSI, 10170 Rabat, Maroc

DATE LIMITE : 16/05/2025 – 16 :00 hrs.



IMPORTANT :

Toute offre reçue après cette date ou à une autre adresse HCR peut être rejetée. Le HCR peut, à sa discrétion, prolonger le délai pour la soumission des offres, en avisant tous les soumissionnaires potentiels simultanément.

Le HCR ne sera pas responsable de la localisation de vos offres ou de demander toute information qui ne se trouve pas dans l'offre. Par conséquent, pour s'assurer que l'information dans les offres soit suffisante, le soumissionnaire doit fournir, dans le cadre de l'offre, tout matériel descriptif tel que les extraits, les descriptions et les autres informations nécessaires que le soumissionnaire juge important pour la compréhension de son offre.

IMPORTANT :

L'offre financière ne sera évaluée que si l'offre technique a été acceptée par le HCR comme une offre répondant aux spécifications techniques.

2.7 L'ACCEPTATION DES OFFRES :

Le HCR se réserve le droit d'accepter tout ou une partie de votre offre.

Le HCR peut, à sa discrétion, augmenter ou diminuer le contenu proposé lors de l'attribution du contrat et ne pas s'attendre à une variation significative du taux soumis. Toute augmentation ou diminution de la durée du contrat serait négociée avec le soumissionnaire retenu dans le cadre de la finalisation des commandes d'achat des biens.

Le HCR peut, à sa discrétion, prolonger le délai pour la remise des offres, en informant tous les fournisseurs potentiels par écrit. La prolongation de ce délai peut s'accompagner d'une modification des documents de sollicitation préparés par le HCR de sa propre initiative ou en réponse à une demande de clarification faite par un fournisseur éventuel.

Veillez noter que le HCR n'est pas tenu de choisir l'une des entreprises qui soumettent leurs offres et ne s'engage en aucune façon à sélectionner l'entreprise qui offre le prix le plus bas. En outre, le marché sera attribué à l'offre jugée la plus adéquate aux besoins, ainsi que de se conformer aux principes généraux du HCR, y compris le rapport qualité-prix.

2.8 DEVISE ET CONDITIONS DE PAIEMENT POUR LES COMMANDES D'ACHATS

Tout bon de commande (PO) émis en réponse à cette demande de propositions sera effectué dans la devise de l'offre (s) gagnante. Le paiement sera effectué conformément aux Conditions Générales pour l'Achat de Services et dans la devise dans laquelle le PO est émise. Les paiements ne seront effectués qu'après la confirmation de l'exécution des travaux par UNHCR.

2.9 CONDITIONS GENERALES DE CONTRATS POUR LA FOURNITURE DE SERVICES 2010

Veillez noter que les Conditions Générales des Contrats pour la fourniture de services telles que présentées en annexe III doivent être strictement respectées dans le but d'entrer dans tout contrat éventuel. Le soumissionnaire doit confirmer l'acceptation de ces conditions par écrit.

Signature
Nom : EL BERGUI Adil
Titre : Assistant Admin/Finance Officer
UNHCR Maroc

